



Conseil général de
Vugelles-La Mothe

28 janvier 2026

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de Vugelles-La Mothe sont convoqués en assemblée extraordinaire du Conseil général le

**Mercredi 11 février 2026
à 19h30 à la Salle du Conseil**

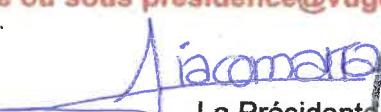
- Ordre du jour -

1. Appel
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis 2026-01 : CCSPA - Vente d'une parcelle de terrain de 2'933 m² et octroi de servitudes

Cette séance est publique et le préavis est disponible au greffe.

Selon la loi sur les communes du 1^{er} janvier 2022, un membre du Conseil qui manque deux séances consécutives sans justificatif est réputé démissionnaire.

Nous vous rappelons que toute absence justifiée doit être annoncée au Bureau du Conseil 24 heures avant la séance ou sous présidence@vugelleslamothe.ch


La Présidente


Le Secrétaire